



## **CONSEIL MUNICIPAL** **19 MAI 2014**

### **Procès verbal**

**L'an deux mille quatorze, le dix neuf mai, à vingt heures et trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2121-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le conseil municipal de la commune de Dallet.**

**Date de convocation** : 13 mai 2014.

**Présents** : Mesdames Marie-Thérèse THEVENET, Claire RIVEAU, Florence JOUVE, Yamina KADDOUR, Caroline LESENS, Sandrine MOUGIN et Sonia NEYRET,  
Messieurs Gilles VOLDOIRE, René LEMERLE, Olivier BOULICAUD, Gérard BRANLARD, Pascal ROFFET, Michel THOME et Patrice DEREGARD.

**Absent** : /

Michel LENOIR **donne procuration** à René LEMERLE.

Gérard BRANLARD est nommé secrétaire de séance.

**1. Approbation du procès verbal de la dernière séance en date du 24 avril 2014**

Gilles VOLDOIRE propose de valider le procès verbal du conseil municipal en date du 24 avril 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, valide le procès verbal du conseil municipal en date du 24 avril 2014.

**2. Centre de loisirs – Programme et tarifs des vacances juillet/août 2014** Délibération N°49

Claire RIVEAU présente le programme et les tarifs proposés par le centre de loisirs pour les vacances de juillet et août 2014. Il est proposé de voter des tarifs propres aux activités extérieures (en plus des tarifs de journée).

Activité	Lieu	Entrée	Transport	TOTAL
<b>Le Pal</b>	Saint Pourçain-sur-Besbre	15,00 €	5,00 €	<b>20,00 €</b>
<b>Accro branche</b>	Lac Chambon	10,00 €	5,00 €	<b>15,00 €</b>
<b>Luge d'été</b>	Super Besse	10,00 €	5,00 €	<b>15,00 €</b>
<b>Piscine</b>	Billom	2,00 €	3,00 €	<b>5,00 €</b>

Il est proposé de voter des tarifs pour les transports d'une manière générale soit :

Tranches	Montants
0,00 € à 200,00 €	3,00 €
201,00 € à 500,00 €	5,00 €
à partir de 501,00 €	10,00 €

Sonia NEYRET : demande si la gratuité de la sortie concernant le PAL peut s'appliquer pour les enfants mesurant de moins d'1 mètre (ces enfants ne peuvent pas bénéficier de toutes les attractions du parc) ?

Gilles VOLDOIRE : la question sera transmise aux services du centre de loisirs.

Marie-Thérèse THEVENET : demande si le centre de loisirs a la possibilité d'ouvrir la sortie du PAL aux adolescents ?

Gilles VOLDOIRE : donne un avis favorable à cette proposition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte le programme des activités et les tarifs présentés ci-dessus ainsi que les montants relatifs à la prise en charge du transport.

### **3. Conseil Général du Puy de Dôme – Groupement de gaz naturel** Délibération N°50

René LEMERLE : la mise en application de la directive européenne sur l'ouverture des marchés de l'énergie va modifier le statut de notre collectivité. En effet, la commune de Dallet va passer de celui d'abonné à celui d'acheteur d'énergie sur un marché de l'électricité et notamment du gaz naturel élargi à des fournisseurs autres que les opérateurs historiques. Pour ce qui est du gaz naturel, il est proposé de signer une convention avec le Conseil Général du Puy de Dôme afin de les autoriser à passer un groupement de commande. Actuellement, deux bâtiments communaux sont concernés par cette énergie : le groupe scolaire et celui des services techniques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte de signer une convention avec le Conseil Générale du Puy de Dôme et mandate le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **4. Création d'une commission de la carrière** Délibération N°51

Gilles VOLDOIRE informe que la société Carrière du Puy de Mur souhaite mettre en place une commission locale de concertation et de suivi. La commune de Dallet a été sollicitée et il est proposé de donner un accord en nommant les membres suivants :

- Gilles VOLDOIRE, Maire
- Gérard BRANLARD, Animateur de la commission environnement
- Florence JOUVE
- Sandrine MOUGIN
- Patrice DEREGARD
- Mur Allier Nature présidée par Françoise CHALARD et animée par Chris DAVAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte de participer à cette commission et de nommer les personnes citées ci-dessus.

### **5. Jury d'assises – Tirage au sort**

Gilles VOLDOIRE tous les ans, les représentants de la commune au jury d'assises doivent être tirés au sort sur la liste électorale. Ces représentants doivent être au nombre de trois pour la commune de Dallet.

Nom	Nom de jeune fille	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Profession
ZANIOLO	/	Olivier	20/02/1972	Clermont-Ferrand	34, chemin du Replot 63111 DALLET	Comptable
COTTE	/	Yves	10/01/1958	Clermont-Ferrand	25, Chemin de Courvache 63111 DALLET	Métallier
JOUVE	GOUT	Florence	03/07/1963	Lezoux	9, Chemin du Clos 63111 DALLET	Infirmière

### **6. Informations du Maire – Compte-rendu des représentants dans structures extérieures**

- Elections européennes du 25 mai 2014 : il est proposé d'effectuer les permanences par tranche de 2 heures.
- Contrat feu d'artifice : compte tenu des conditions atmosphériques de septembre 2013, le tir du feu d'artifice avait été annulé. Après accord avec la société Pyragric, le feu sera tiré pour la fête de septembre 2014 pour un montant de 2 500,00 € TTC.
- Haut débit – Travaux : la mise en service du haut débit sur la commune entraîne des travaux de génie civil place du Général de Gaulle et rue Antoine Besserve. L'entreprise a informé la commune que leur réalisation ne débiterait pas avant le mois de juin 2014 (soit avec un retard d'environ deux mois). Cette situation engendrera, automatiquement, un report de la mise en service du haut débit, initialement prévue fin juin.
- Infos sur le personnel : il est rappelé que deux agents communaux sont actuellement en congé de longue maladie et que des personnes ont été engagées afin d'assurer les besoins des services concernés. Ces renouvellements de contrats notamment ceux aidés par l'Etat devront intervenir avant l'été.

Gérard BRANLARD : Avons-nous la possibilité de créer un poste de garde champêtre ?

René LEMERLE : le statut et la qualité de garde champêtre répond à différentes exigences qu'il sera difficile de remplir pour la commune de Dallet car le besoin serait d'un mi-temps. Actuellement, la

composition des services techniques ne permet pas cette création de poste mais l'éventuel départ d'un agent permettrait de revoir la situation.

Gilles VOLDOIRE : il est important de signaler que la loi du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles prévoit le transfert de pouvoir de police exercé par les maires aux présidents d'intercommunalité notamment ceux de police de stationnement et de circulation. Ce transfert est obligatoire sauf si une des communes membres s'y oppose.

➤ Compte-rendu syndicats :

- **SIAREC** (représentants : René LEMERLE et Michel LENOIR) : ce syndicat regroupe 14 communes et est présidé par Maurice DESCHAMPS. René LEMERLE est vice-président.
- **SIAEP** (représentants : René LEMERLE et Michel LENOIR) : ce syndicat regroupe 44 communes et est désormais présidé par Monsieur Bernard GRANGEON. René LEMERLE fait parti des 6 vices présidents.
- **SIAD** (représentants : Marie-Thérèse THEVENET et Caroline LESENS) : ce syndicat regroupe 26 communes pour l'aide à domicile et 37 communes pour les soins et est présidé par Madame ROUGIER. Marie-Thérèse THEVENET fait partie du bureau.
- **SIEG** (représentant : Olivier BOULICAUD) : regroupe 470 communes et 28 structures intercommunales. Le nouveau président sera élu en date du 7 juin 2014.
- **SBA** (représentant : Gérard BRANLARD) : le nouveau président sera élu en date du 28 mai 2014.
- **EPF SMAF** (représentant : Gilles VOLDOIRE) : la réunion d'installation aura lieu le 3 juin 2014.
- **Centre de gestion du Puy de Dôme** : René LEMERLE est suppléant du conseil d'administration.
- **Commission départementale consultative des gens du voyage** : Gilles VOLDOIRE est suppléant.
- **Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, SAGE** : Gérard BRANLARD participe aux travaux.
- **Espaces Naturels Sensibles, ENS** : Gérard BRANLARD représente la commune.

➤ Compte-rendu commissions municipales :

- **Enfance jeunesse** : la commission s'est réunie. Suite au dernier décret assouplissant les rythmes scolaires, il va être proposé aux écoles de modifier les Temps d'Activité Périscolaire, TAP, c'est-à-dire de les regrouper sur une après-midi ou deux fois 1,5 heures.
- **Sport et culture, vie associative** : la commission travaille sur différents projets.
- **Environnement et travaux** : la commission va être prochainement réunie pour définir le mode de fonctionnement.

## 7. Calendrier

- Conseil Municipal : prochaine date le : 23 juin 2014 à 20h30.

**L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance prend fin à 22h20.**